



[L'église de Mazangé a rouvert ses portes](#)

L'adage populaire selon lequel «la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin» s'est trouvé pleinement vérifié en ce 3^e dimanche de carême à Mazangé par la présence des fidèles venus en grand nombre et sous leur parapluie assister à la messe précédée de la bénédiction par le père Benoit, curé de la Paroisse Montoire-Thoré, des importants travaux de rénovation de la toiture et de nettoyage des façades de l'église Saint-Lubin.

La pluie n'a pas arrêté non plus le maire, M. Patrick Brionne, chargé de la sonorisation, qui accompagna dans la nacelle le père Benoit lequel prononça, à bonne hauteur, les lectures d'usage puis aspergea la toiture, mêlant l'eau bénite à celle tombant du ciel. Après la procession qui se passa à l'intérieur de l'église à cause de la pluie incessante, la messe célébrée par le père Benoit était la

première depuis de longs mois, les travaux ayant nécessité la fermeture complète de l'édifice. M. Brionne devait d'ailleurs rappeler l'échelonnement de ces travaux lors du vin d'honneur à la salle des fêtes, en présence de Mme Monique Gibotteau, Vice présidente du conseil départemental, et de M. Jean-Marie Janssens, sénateur : La mise en place de l'énorme échafaudage, la pose du parapluie et des bâches assurant la protection de la charpente et de la voûte lambrissée, puis la dépose de l'ancienne couverture, la vérification et le traitement des bois de la charpente, la pose de 10 km de nouveaux liteaux en chêne et d'environ 45 000 tuiles plates neuves d'une tuilerie du Limousin. Des interventions en maçonnerie ont également été effectuées sur les pierres de taille et les sculptures avec le nettoyage des façades et la reprise d'enduits. Pour le financement des 360 000€ d'investissement, le maire tint à remercier les contributeurs des subventions obtenues : l'Etat via la DRAC, le Conseil départemental et la réserve parlementaire du député.